

ABONNEMENT.

Saumur :  
 Un an . . . . . 36 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 9  
 Poste :  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 15  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

17 Décembre 1883.

VOTE DU BUDGET.

Samedi, après diverses demandes qui ont été repoussées, et de nombreuses observations prises en note, comme toujours, par le ministre, ce qui ne l'engage guère, le budget ordinaire a été voté dans son ensemble par 445 voix contre 6. Une partie des membres de la droite ont refusé de s'associer à ce vote.

LA DÉCLARATION DE LA DROITE.

A l'heure où le scrutin allait s'ouvrir sur l'ensemble du projet de loi concernant le budget ordinaire des dépenses de l'exercice 1884, M. de Soland a pris la parole, pour faire, au nom de la droite, la déclaration suivante :

« Messieurs,  
 L'année dernière, au moment du vote du budget de 1883, nous vous avons fait connaître, par l'organe de notre ami M. le comte Durfort de Civrac, les motifs qui empêchaient un grand nombre de nos collègues de la droite de voter le budget. Cette année, ces raisons restent les mêmes, et il est inutile de les reproduire. (Rumeurs à gauche. — Très-bien ! très-bien ! à droite.) De plus, la situation que nous avons prévue s'est aggravée encore, puisqu'on avoue aujourd'hui le déficit qu'on niait en 1882 et qu'on a trop longtemps dissimulé.  
 Cette année encore, contrairement à notre droit le plus certain, contrairement à la règle suivie par tous les parlements d'Europe sans aucune exception, la minorité a été exclue de la commission du budget. On nous refuse même la communication des procès-verbaux de cette commission, et on prétend nous réduire à voter une loi de finance préparée en

» dehors de nous, sans garantie, et pour laquelle on nous dissimule les éléments indispensables de contrôle. (Très-bien ! très-bien ! à droite). La gestion de nos finances par les républicains a produit des résultats désastreux. (Rumeurs à gauche.) Nous devons en laisser la responsabilité exclusivement à ceux dont elle est l'œuvre, et nous ne croyons pas pouvoir, par notre vote, accepter la moindre part de cette responsabilité. Vives marques d'approbation à droite. »

A la suite de cette déclaration, 5 membres de la minorité seulement ont voté le budget: M<sup>r</sup> Freppel, M<sup>m</sup> Gavini, Roy de Loulay, Sarrette, de Soubeyran.

6 membres ont voté contre: M<sup>m</sup> le vicomte Blin de Bourdon, Georges Brame, le comte de Durfort de Civrac, le comte de Maillé, de Soland, Thirion-Montauban.

Les autres députés de la minorité, et une dizaine de députés républicains, se sont abstenus.

Nous devons de chaleureuses félicitations aux membres de la droite qui ont refusé à l'œuvre révolutionnaire des budgétaires républicains la sanction de leurs suffrages.

Ils ne pouvaient, méconnaissant les droits des contribuables dont ils sont les représentants, voter un budget élaboré dans le mystère, en dehors d'eux, loin de leur contrôle.

Ils ne pouvaient voter le budget de l'équilibre fictif, du déficit, de l'emprunt et de la banqueroute.

Ils ne pouvaient, après avoir solennellement, du haut de la tribune, condamné la politique du gaspillage à outrance, de l'emprunt perpétuel et de la ruine, infliger à leurs déclarations le démenti de leurs votes.

Le pays approuvera la patriotique conduite des députés de la minorité ; il leur saura gré d'avoir défendu, jusqu'au dernier moment, le droit des contribuables, les finances nationales et le crédit de la France.

Chronique générale.

VINGT MILLIONS, soit trois millions pour couvrir les dépenses résultant des emprunts faits aux arsenaux et au matériel de France et dix-sept millions pour faire face à l'extrême vigilance que nous impose la situation au Tonkin. Tel est le nouveau menu de M. Ferry qu'il a déposé samedi dès le début de la séance.

M. Ferry a demandé l'urgence pour ce projet, et son renvoi à la commission présidée par M. Ribot dont il n'a eu qu'à se louer.

En effet, si M. Ribot, au nom de la commission spéciale, a déclaré que M. Ferry avait forfait à l'honneur comme à la légalité, que le cabinet qu'il préside n'avait d'autre raison d'être que le « crainte de pire », il a accordé les crédits. C'est tout ce que demandait M. Ferry et il est tout prêt à accepter de nouveaux soufflets, pourvu qu'on lui accorde ses nouveaux crédits ; voilà pourquoi il a fait appel à la main de velours dans un gal de simili-fer de M. Ribot. La majorité ne s'est pas démentie et a ordonné le renvoi à la commission Ribot, malgré quelques apostrophes assez virulentes sur les escarpes parlementaires qui sont parties des bancs de la gauche. Mais M. Ferry s'est déclaré satisfait. Il a adapté à sa taille l'aphorisme du philosophe antique et en a fait le « Craches-moi à la figure, mais paie. »

Dans l'exposé des motifs dont M. Ferry a fait précéder sa nouvelle et non dernière demande de crédits, il est dit que les graves nouvelles concernant l'empoisonnement du roi de l'Annam, la surexcitation de la population chinoise ne sont point confirmées, mais sont très-vraisemblables.

Quelques minutes après le dépôt du projet de crédits supplémentaires, les officieux faisaient courir dans les couloirs le bruit d'une révolution à Pékin qui aurait obligé l'empereur à remplacer Li-Hung-Chang par un partisan de la guerre à outrance contre

la France. Cette nouvelle a déjà traité l'autre semaine dans certains journaux opportunistes.

On lui refait aujourd'hui une virginité. Nous ne sommes pas bien vaincus que ce ne soit pas encore là un truc pour mettre au point la ribotte guerrière des commissions spéciales de la Chambre et du Sénat.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est le général Brière de l'Isle, désigné d'ailleurs par son tour de service, qui conduira les renforts et qui, arrivé au Tonkin, commandera, sous les ordres de l'amiral Courbet, une des brigades du corps expéditionnaire.

Le général Brière de l'Isle est âgé de cinquante-sept ans. Il est sorti de Saint-Cyr en 1847. Il a fait la campagne de la Plata (1852) sous les ordres de l'amiral Tréhouart ; la campagne de Chine, sous les ordres du colonel de Vasjoigne (1857-1860) ; la campagne d'Indo-Chine, sous les ordres du contre-amiral Rigault de Genouilly.

Il fut cité à l'ordre du jour de l'armée, pour sa conduite à l'enlèvement des lignes de Bienhoa. Chef de bataillon en 1862, il entra en France après cinq ans de séjour en Cochinchine.

Colonel en 1870, il commandait le 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, dans l'armée de Mac-Mahon ; il fut à Bazeilles et à Sedan. Sa conduite, là, fut héroïque.

Après la guerre, le colonel Brière de l'Isle remplit les fonctions de chef de bureau des troupes au ministère de la marine et de gouverneur du Sénégal.

En 1882, il fut élevé au généralat. Il commandait, il y a un mois, la brigade de troupes de marine aux grandes manœuvres du 7<sup>e</sup> corps d'armée.

On lit dans le Progrès militaire :

« La liberté, disait Lamennais, n'est pas un placard que l'on affiche au coin d'une rue. » Le patriotisme, dirons-nous, n'est pas une grosse caisse qu'on fait ronfler à tour de bras.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

XX

SIR WILKIE ROBERTSON TROUVE ENFIN CE QU'IL CHERCHAIT DEPUIS LONGTEMPS.

Le lendemain, mistress Mac Dowel revint avec insistance au projet de mariage entre Charles et Nancy. Cette union semblait maintenant tenir autant à cœur à mistress Mac Dowel qu'elle l'avait combattue autrefois avec ardeur.

— Ma chère amie, dit enfin le planteur poussé dans ses derniers retranchements, je ne demanderais pas mieux que de céder à ce qui paraît être votre désir à tous, mais je n'en suis pas le maître.

— Comment cela ?

— Ma parole est engagée.

— Votre parole !

— Sans doute. Ne vous souvient-il pas que je vous ai juré que le mari de ma fille serait noble, riche et aurait une grande charge dans l'État ?

— Vous avouerez que c'est un serment fait un peu à la légère ? dit Sarah.

— Je n'y contredis pas, répondit M. Mac Dowel ; mais enfin je l'ai fait et ne suis pas maître de me délier.

— Eh bien, s'écria Wilkie, voilà mon ami Charles Lecomte devenu général au service des États-Unis ; il remplit donc déjà au moins l'une des conditions exigées par vous.

— Mais la fortune ?

— Elle est dans mes sacoches, qui sont également les siennes.

— Jamais, dit vivement Charles, se levant à son tour, non, jamais, cher Wilkie, je n'accepterais cela.

— Au reste, cher monsieur, reprit M. Mac Dowel, qui, ce matin-là, avait la manie de tenir tête à tout le monde, quand vous auriez la moitié de la grande fortune de sir Wilkie Robertson, le nom et le titre vous manqueraient toujours.

En ce moment, Zambo entra au salon, portant un sac de cuir assez volumineux, et annonçait :

— Le courrier d'Europe !

Pour les grandes familles louisianaises, dont beaucoup sont restées à moitié françaises, ont les mœurs françaises, parlent français, et ont à la Nouvelle-Orléans un théâtre français très-suivi, l'arrivée du courrier d'Europe est toujours une grosse affaire. Ici l'intérêt se doublait, pour Charles et Wilkie, de lettres venant de leur pays ; aussi chacun de nos personnages, après avoir reçu des mains de Zambo ses journaux et ses lettres, se mit à dépouiller sa correspondance, et la conversation s'arrêta soudain dans le salon de M. Mac Dowel.

Parmi les lettres adressées à Charles, une, entre

autres, attira son attention ; elle était accompagnée d'un volumineux paquet, et le colonel reconnut l'écriture de M<sup>e</sup> Rochard, son notaire. Ce fut celle-là qu'il ouvrit la première. Voici, en substance, ce que M<sup>e</sup> Rochard écrivait à son jeune client :

« Mon cher Charles,

« Comme exécuteur testamentaire des dernières volontés de votre père, j'ai dû attendre votre trentième année pour vous faire connaître le secret de votre naissance, ou plutôt du nom que vous portez, secret que jusqu'ici je ne connaissais moi-même que d'une façon imparfaite et que, dans tous les cas, votre père m'avait fait jurer de ne vous révéler qu'après votre trentième année révolue, si alors je vous jugeais digne de relever notre blason.

« Votre père, mon cher Charles, appartenait à l'une des plus grandes maisons de France. Comment le patrimoine de la famille avait-il été perdu par votre aïeul dans de fausses spéculations ? voilà ce que je sais mal et ce qui, d'ailleurs, importe peu à l'heure qu'il est. Ce que je sais bien, c'est que votre père n'a voulu traîner ni son nom ni son titre dans la gêne où il a languie toute sa vie. Il pensait qu'à un grand nom il faut une grande fortune. Il est allé la chercher aux Indes, pour la léguer à son fils. Cette fortune, il l'avait trouvée, mon cher Charles, et aussi complète qu'il pouvait l'espérer ; mais, hélas ! tout a été perdu dans un

naufrege auquel votre père a échappé seul. Vous trouverez tous les détails de cette douloureuse aventure dans les papiers de votre père, que je vous envoie.

« Comme je vous le disais tout à l'heure, votre père m'a laissé libre de vous laisser dans l'ignorance ou de vous révéler le secret de votre naissance quand l'heure serait venue. Je compte assez sur vous pour être certain que vous relèverez votre maison. Je dois donc vous révéler ce nom que j'ignorais comme vous, puisque votre père m'avait fait jurer que je n'ouvrais son testament et les nombreux papiers qu'il m'avait confiés que le jour où vous auriez trente ans accomplis. Ce jour est venu. Vous vous appelez le comte Charles de Renneville, et vous êtes le fils de feu M. le comte Horace de Renneville... »

Quand il en fut là de sa lecture, Charles fit un tel bond que Wilkie dut lui demander ce qui lui causait une pareille émotion. Sans lui répondre, Charles lui tendit la lettre de M<sup>e</sup> Rochard.

— Charles de Renneville ! L'homme que je cherche depuis si longtemps ! s'écria Wilkie. Eh bien, franchement, je m'en doutais un peu.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda mistress Mac Dowel.

— Il y a, madame, que tous nos vœux vont s'accomplir, car M. Mac Dowel n'aura plus d'objection

» Ces réflexions nous sont inspirées par le langage que tiennent depuis quelque temps certains de nos confrères, dont les appels aux armes et les cris de guerre bruyants semblent vouloir réveiller des morts. Non, la France n'est pas morte et n'a pas besoin de ces excitations tapageuses. Elle sait que l'inévitable échéance approche tous les jours davantage, mais elle attend, avec la confiance sereine que donne la force, l'heure écrite au livre du destin.

» Quand on parle plus haut que d'habitude la veille du combat, c'est qu'on veut s'étourdir; quand on se grise, c'est qu'on a peur. L'homme vraiment brave reste calme et de sang-froid. La France sera comme cet homme. »

La République, selon le cœur des vrais républicains, est le gouvernement de la destruction par excellence.

Les énergumènes de la Commune ont renversé la colonne Vendôme et brûlé Paris; les énergumènes d'aujourd'hui veulent démolir la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou sous le prétexte que ce monument est une injure à la grande révolution, c'est-à-dire aux guillotines, aux noyades, aux massacres de tous genres qui ont illustré le beau régime de la Terreur.

Dans un temps qui est moins éloigné qu'on ne pense, les mêmes imbéciles demanderont la démolition de nos cathédrales parce qu'elles seront une insulte à la liberté, feront brûler les tableaux de nos musées et les manuscrits de nos bibliothèques, briseront les statues parce que ces objets d'art leur rappelleront les temps où la France, qu'ils s'efforcent de rendre méprisable, était respectée et honorée.

La chapelle expiatoire ne sera pas encore démolie cette fois, mais elle ne perdra rien pour attendre. Déjà les roquets du radicalisme à tous crins font chorus avec les ineptes conseillers municipaux de Paris. Vienne le ministère Clémenceau, et la chose sera accomplie.

Vraiment, amis lecteurs, ne trouvez-vous pas que ces gens là son bien bêtes ?

#### MAÇONNERIE ET ATHÉISME.

On sait que, depuis le moment où le Grand-Orient de France a fait profession d'athéisme, les maçonneries d'Angleterre et d'Ecosse ont rompu avec lui toute communion. Cette scission vient encore de s'accroître par suite du discours que le prince de Galles a prononcé récemment en recevant les insignes de grand-maître des maçons d'Angleterre.

« Aussi longtemps, a dit l'héritier de la couronne d'Angleterre, que notre ordre vénérable restera une institution de charité et s'abstiendra de politique, il ne cessera de prospérer. Aussi longtemps que la religion restera gravée dans nos cœurs, la maçonnerie fleurira dans ce pays; sinon elle périra. »

En France, la franc-maçonnerie est devenue, au contraire, une association poli-

possible à nous présenter.

— Ah! comment cela? demanda le planteur.

— Monsieur Mac Dowel, dit le baronnet en saluant, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille pour mon ami le comte Charles de Renneville, général au service des États-Unis, qui apporte en dot à sa fiancée trois millions de francs déposés par moi, sir Wilkie Robertson, à la banque d'Angleterre, au nom dudit comte Charles de Renneville.

— Ainsi, la famille de monsieur est noble ?

— Depuis les Croisades, est-ce suffisant ?

— Eh bien, ma chère, dit le vieillard en se tournant vers Sarah, rappelez-vous ce que je vous disais à l'arrivée de ce jeune homme ici, et doutez encore de ma perspicacité !

— Vous aviez raison, comme toujours, mon ami, dit Sarah.

— Monsieur le comte, dit M. Mac Dowel en tendant la main à Charles, l'alliance que vous sollicitez m'honore grandement, et j'y donne mon plein et entier consentement.

— Alors, à quand le mariage de ces jeunes gens ? demanda gaiement Wilkie.

— A bientôt; si vous l'avez pour agréable, dit Harry, je tiens à y assister.

— Ah! c'est vrai, tu veux retourner à Paris, toi, dit M. Mac Dowel.

— Compléter mes études, gouverneur.

lique et antireligieuse, ayant pour but de faire des députés et des ministres, en imposant aux uns et aux autres un programme de gouvernement. Et quel programme, si c'est celui que nous voyons à l'œuvre !

#### LES ÉCUS DES PAYSANS.

Au ministère du commerce, en 1883, les frais de chauffage y ont atteint le chiffre fantastique de cent soixante-trois mille francs.

Que de bûches !...

Mais ce n'est pas tout.

En 1874, le personnel du ministère de l'agriculture et du commerce se composait, en tout et pour tout, de trente et un employés.

Aujourd'hui, ce ministère est dédoublé, chacun sait ça. Mais ce que beaucoup de contribuables ignorent, c'est que le ministère du commerce seul compte cent quatre employés, c'est-à-dire trois fois plus qu'en possédait le ministère de l'agriculture et du commerce.

Tant il est vrai qu'on peut appliquer à nos ministères républicains ce qu'un touriste anglais disait des administrations turques : « On y rencontre partout trois employés qui en aident un quatrième à ne rien faire. »

Comme on vous gaspille, pauvres écus des paysans ! (Le Paysan.)

Le percepteur d'Ivry-sur-Seine, après avoir été révoqué, vient d'être mis en état d'arrestation.

Ce percepteur, qui est le parent d'un député de la gauche, n'avait été nommé à ce poste avantageux que grâce à ses opinions républicaines très-avancées.

La dernière semaine a été marquée par le décès de deux hommes éminents.

M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française, ancien représentant du département du Rhône à l'Assemblée nationale, est mort dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'âge de 72 ans. En 1858, il avait été élu à l'Académie en remplacement d'Alfred de Musset.

M. Henri Martin, l'éminent historien, sénateur, vient de mourir après trois jours de maladie. Il était âgé de 73 ans.

#### Le Prince impérial d'Allemagne EN ITALIE.

On télégraphie de Barcelone que, samedi, à trois heures et demie, le Prince impérial d'Allemagne a traversé la ville en calèche fermée et précédé seulement de quatre gardes à cheval. Accueil respectueux de la foule, mais aucune acclamation.

Le Kronprinz, ayant reçu à cinq heures un télégramme de Berlin, a décidé de partir immédiatement pour Gènes. Il s'est rendu à bord du Prinz-Adalbert, et l'escadre allemande a pris le large à six heures.

Gènes, 16 décembre.

Le Prince impérial est arrivé à Gènes ce

— Au boulevard Miche, dit Wilkie.

— Mais quel besoin as-tu de compléter tes études ? reprit M. Mac Dowel.

— J'ai de l'ambition, gouverneur; je veux être bibache.

— Bibache! qu'est-ce que cela ?

— Les deux baccalauréats sur la même tête, gouverneur.

— Sois bibache, mon garçon. Et toi, ma chère Nancy, continua M. Mac Dowel, as-tu quelque chose à me demander ?

— Pas à vous, mon père, mais à mon fiancé.

— Quoi donc ? dit Wilkie.

— Je veux qu'il me promette de ne jamais me forcer à quitter mon père.

— Ah! Nancy, dit le vieillard, tu seras donc toujours la meilleure...

— Comme elle est la plus belle, ajouta mistress Mac Dowel.

— Accordée la requête, dit Wilkie. Ne vous inquiétez pas, j'ai procuration. Mais parle donc, Charles. En vérité, on dirait que tu es devenu muet depuis que te voilà comte de Renneville. Qu'as-tu donc ?

— J'ai peur de m'éveiller, répondit le jeune homme.

ÉDOUARD DIDIER.

FIN.

(Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

matin, à neuf heures. Il a été reçu par le comte Giannotti, maître des cérémonies de la cour; le général Carava, aide de camp du roi Humbert; le baron de Keudell, ambassadeur d'Allemagne auprès du Quirinal, et par toutes les autorités civiles et militaires de la ville.

Il a fait son entrée par la rue Neuve, à laquelle la municipalité a donné son nom. La garnison entière faisait la haie sur son passage et lui a rendu les honneurs militaires.

Le Prince est descendu au palais royal. Les rues étaient ornées de drapeaux, de guirlandes, de fleurs.

Le Prince partira pour Rome ce soir, par le train royal.

Rome, 16 décembre.

Le Vatican vient d'être avisé que le Kronprinz viendra saluer le Pape mardi.

M. de Schlozer a eu, hier à midi, avec S. E. le cardinal Jacobini, une conférence au sujet de la réception du prince Frédéric par Sa Sainteté.

Les difficultés qui s'étaient élevées à cause du logement du Kronprinz ont été aplanies définitivement dans cette conférence.

Le Prince allemand descendra non pas au palais du Quirinal, où habite le roi Humbert, mais dans un petit palais privé que le roi Victor-Emmanuel avait fait construire pour la comtesse Mirafiori, le palazzo Quirinale.

Le Kronprinz sera admis à présenter ses hommages au Saint-Père, dans la forme privée.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 décembre.

La Bourse est plus mauvaise encore qu'hier, nos prévisions de certains de nos correspondants trouvaient bien pessimistes, continuent de se réaliser.

Nos rentes ont encore reculé aujourd'hui: le 3 0/0 à 75.95 et 75.80; l'amortissable à 77.05; le 4 1/2 0/0 1883 à 105.20 et 105.06; dernier cours 105.10.

Le Suez a perdu le cours de 1,900, il tombe à 1,890 et 1,860, dernier cours 1,842.50.

La Banque Ottomane recule à 626.87. Le Lyon à 1,217.50 et 1,212.50. La Banque de Paris à 790.

Malheureusement nous ne croyons pas que le mouvement s'arrête là.

L'Extérieure Espagnole se tient à 56 1/2 et 56 7/16; nous croyons que cette fermeté ne durera pas et que la baisse de ce fonds est proche.

Nous avions raison, on le voit, en disant à nos lecteurs que nous prévoyions de la baisse.

Tout contribue d'ailleurs à la provoquer: les craintes d'une guerre, la perspective d'un emprunt et, par dessus tout, l'atonie générale des affaires, sont autant de causes de faiblesse et de baisse.

687.50 les Chemins autrichiens; 301.25 les Lombards; 160 le Mobilier Espagnol.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

A Angers comme à Poitiers, la représentation de M<sup>me</sup> Agar avait attiré la foule au théâtre. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'Union de l'Ouest :

« OEdipe a été écoutée avec la plus grande attention, si grande que l'auditoire, sous le charme, ne pensait point à applaudir. Il s'est dédommagé au dernier acte, par le rappel de toute la troupe, acclamée et charmée de cette appréciation intelligente et réfléchie du grand art tragique. »

» Les Femmes savantes ont eu même succès, sauf que le rire éclatait, quand, tout à l'heure, l'auditoire était comme enchaîné sous l'émotion poignante. Les passages où Molière se moque si agréablement des excès du pédantisme chez la femme, ont été soulignés par des rires unanimes. Cela tombait si bien avec les prétentions du jour, par ce temps où l'on bâtit un peu partout des « lycées » de filles !

» Philaminte, Armande et Bélise, femmes savantes du grand siècle, ne sont que ridicules dans leur étalage d'érudition transcendante. Mais les lycéennes de l'avenir, disciples de Paul Bert et de Maria Deraismes, quelles femmes seront-elles, avec leur science « positiviste » et « matérialiste ! » Ah! si Molière revenait ! Dans les braves que soulevait, vendredi, sa verve comique, on entendait comme un appel du bon sens au génie de la satire pour fouailler à leur tour les pédants de l'impitoyable.... »

Depuis quelques jours, une crue s'est manifestée sur le Cher. On présumait que la crue atteindrait 3 mètres à Tours, hier soir, vers 8 heures.

A Saumur, la Loire a cru sensiblement depuis avant-hier. Aujourd'hui lundi, à midi, elle est à 3 mètres.

#### THOUARS.

Les obsèques de M. Montois. — On écrit de Thouars à la Revue de l'Ouest :

« Jeudi matin, une foule émue et recueillie, composée des habitants de la ville de Thouars et d'un grand nombre d'habitants de la campagne, rendait les derniers devoirs à M. Félix Montois, ancien maire de Thouars, commandeur de la Légion-d'Honneur. »

» Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le vicomte de Piolan, oncle de la famille, Bergeon, conseiller général, Boutin, adjoint au maire et président de la Société de secours mutuels, Chevalet, président du cercle littéraire.

» Les honneurs militaires dus au commandeur étaient rendus par la garnison. Une section de la Société de secours mutuels assistait également à la cérémonie; enfin, pieuse et touchante expression des sentiments d'estime que professait pour cet homme de bien la cité tout entière, une magnifique couronne, offerte par les ouvriers, était portée derrière le cercueil par une délégation des diverses corporations.

» Sur la tombe, pas de discours; mais les visages attristés, l'attitude de la foule, en disaient plus que les paroles les plus éloquentes.

» Une telle manifestation est bien consolante pour tous les honnêtes gens, surtout en présence des arlequinades auxquelles avaient donné lieu, quelques jours auparavant, les funérailles civiles d'un triste personnage. »

#### LONGUE.

Courage d'un enfant. — Dimanche, dans l'après-midi, le nommé Bauchard, journalier et père de cinq enfants, avait pris un bateau pour aller ramasser du bois mort sur les rives du Lathan. Sa corvée terminée, il se rendit et aborda à l'endroit où il l'avait pris. Il se disposait à enchaîner sa barque, lorsque, perdant l'équilibre, il tomba dans l'eau, profonde de 2 mètres environ. Il put saisir un bout du bateau; mais, ne sachant pas nager, le courant l'entraîna du côté opposé. Il allait infailliblement se noyer, lorsqu'arriva le jeune Georges Deshaies, âgé de 12 à 13 ans. Voyant le danger, cet enfant, avec une présence d'esprit rare à cet âge, tout en appelant au secours, prit une perche, mais elle était trop courte pour atteindre le naufragé. Il eut alors l'idée d'en appuyer fortement une extrémité sur le nez du bateau, ce qui fit crampon, et il put l'amener à la rive. Le temps pressait, le malheureux Bauchard n'eût plus que la force d'allonger ses bras glacés. L'enfant le saisit et, avec une vigueur qu'il ne se croyait point et sans songer qu'il pouvait être entraîné, l'attira sur le bord.

#### DÉCENTRALISATION DRAMATIQUE.

On lit dans le Patriote :

« Un essai de décentralisation aura lieu sur notre scène dans les derniers jours du mois. »

» On jouera Pierre le Grand, pièce nouvelle en cinq actes et six tableaux.

» Déjà les rôles sont distribués et les répétitions commencées. »

#### L'AGRICULTURE.

Les habitants de la campagne, désireux de s'éduquer sur la manière dont les maîtres du jour apprécient notre situation agricole, ne peuvent mieux faire que de lire le passage suivant du rapport de M. Roger sur le budget du ministère de l'agriculture :

« Certes, l'agriculture souffre de maux qui ne disparaîtront pas du jour au lendemain; les ravages occasionnés par les parasites, le manque d'ouvriers agricoles et la hausse des salaires; enfin la concurrence étrangère, seront pendant plusieurs années encore une cause de préoccupation et de malaise pour nos agriculteurs. Mais si l'année 1884 tient mieux que sa devancière les promesses qu'elle nous a faites, et si elle vient clore enfin l'ère si funeste des mauvaises saisons, la crise agricole diminuera singulièrement d'intensité, et nous verrons reparaître ces années prospères qui donnaient à nos budgets une si large et si féconde élasticité. »

» Au reste, les agriculteurs peuvent contribuer eux-mêmes, et dans de larges proportions, à améliorer leur situation. Qu'ils perfectionnent leur outillage, purgent leurs champs de toutes les plantes parasites, se rappelant qu'une mauvaise herbe prend la place d'une bonne; qu'ils choisissent parmi les semences les variétés les plus productives; qu'ils utilisent toutes les matières fertilisantes, aujourd'hui trop souvent abandonnées; qu'ils peuplent leurs étalles d'animaux productifs et précoces; que les vigneron défendent leurs vignes contre l'invasion des insectes; qu'ils remplacent par des cépages résistants ceux qui sont morts, et de tous ces efforts intelligents, persistants, combinés, sortira à bref délai une prospérité réelle et durable qui sera pour l'agriculture la meilleure de toutes les récompenses et le plus efficace de tous les encouragements. »

Est-ce clair, cela? Allez donc demander des dégrèvements, des relèvements de tarifs douaniers, des économies budgétaires à des gaillards qui apprécient ainsi la situation de nos campagnes!

#### LES FEMMES DU LONGERON.

Dans tout le pays des Mauges, de Cholet à Beaupreau et de Torfou jusqu'à Nantes, des bords de la Moine aux rives de l'Èvre, il n'est bruit que des femmes du Longeron!

Voici à quelle occasion. Dernièrement, le nouvel inspecteur de Cholet arrivait au Longeron, paroisse chrétienne entre toutes les paroisses de la Vendée. Il entre à l'école, et aperçoit le crucifix à sa place, ainsi que les images de la Vierge et des saints; il fait d'abord une petite moue: « M. l'instituteur, dit-il en montrant ces objets sacrés, vous devriez savoir que nos règlements ne nous permettent pas d'avoir ces choses-là dans nos écoles. Pourquoi ne les avez-vous pas fait disparaître? »

— M. l'inspecteur, répond modestement le bon Frère mon habit ne me permet pas de les enlever; et vous-même oseriez-vous le faire? Je vous affirme que dans deux heures toutes les mères de famille viendraient elles-mêmes ici les replacer.

— Ah! fit l'inspecteur. Enseignez-vous l'histoire sainte, le catéchisme?

— Oui, M. l'inspecteur, comme nous le permet le règlement, en dehors des heures de classe.

Et sans en demander plus long ce jour-là, l'inspecteur retourne à Cholet.

Mais deux jours après, sans tambours ni trompettes, l'inspecteur revenait accompagné d'un autre personnage; c'était l'heure de midi, les Frères prenaient leur dîner. Sans les saluer ni les prévenir, nos deux citoyens entrent dans la classe, furetant parmi les livres des enfants pour trouver, délit pendable, histoires saintes ou catéchismes.

Mais les gars du Longeron sont avisés; ils regardent par la fenêtre, et voyant leurs livres sans dessus dessous: « Y prennent nos catéchismes, les gars! » s'écrient-ils, et déjà les voilà dans la rue criant partout: « L'inspecteur est à l'école qui prend nos catéchismes! »

Ce fut une autre chanson.

A ce cri d'alarme, toutes les femmes du Longeron sortent de leurs maisons, emplissent leurs tabliers de pierres, courent à l'école, criant à pleins poumons: *Enlevez-les! enlevez-les!* en montrant leurs poings fermés.

Voyez-vous d'ici la figure de nos deux hommes, pâles, tremblants, plus morts que vifs, honteusement surpris dans leur vilaine besogne. L'inspecteur s'adresse aux Frères et accourt eux aussi à ces cris étranges et croyant le feu dans la classe.

— C'est vous qui avez monté le coup!

— Eh! Monsieur l'inspecteur, comment l'aurions-nous fait, reprend le Frère, nous qui dinions tranquillement et ne vous savions pas ici?

— Adieu, fit l'inspecteur, tendant la main au Frère, par instinct de conservation plutôt que par déférence.

A ce geste, toutes les femmes de s'écrier: « Mon Frère, n'y touchez pas; c'est la main du diable! »

Et le pauvre homme et son compagnon déguerpirent au plus vite se dirigeant vers l'école des religieuses, sans doute pour y trouver asile, mais toujours serrés de près par les femmes du Longeron.

La se présente M. le maire qu'on était allé prévenir. Il pria la foule de se retirer. Tout

le monde obéit, et, seul avec l'inspecteur et son compagnon, il entre à l'école, et s'adressant à l'envoyé de M. Ferry, il lui tient à peu près ce langage:

— Monsieur l'inspecteur, vous êtes ici mal arrivé. Laissez-nous en paix avec nos Frères et nos Sœurs. Nous sommes chrétiens et nous voulons rester chrétiens. Si vous nous envoyez un instituteur laïc, dès demain nous élèverons une école libre, et pas un enfant, je vous l'affirme, n'ira chez votre instituteur.

Ces Messieurs, ayant salué, reprirent la route de Cholet.

Et aujourd'hui, à dix lieues à la ronde, le soir à la veillée, le jour dans les vignes et par les champs, on ne parle que de la réception de M. l'inspecteur par les femmes du Longeron.

Le tribunal correctionnel de Toulouse vient de rendre un jugement qu'il importe à nos lecteurs de connaître.

Il s'agissait de deux allumettes de fabrication clandestine, trouvées chez un particulier.

Le tribunal a décidé « que la détention d'allumettes de provenance frauduleuse, quelle qu'en soit la quantité, tombe sous la répression de la loi. »

En conséquence, il a condamné le prévenu à 300 fr. d'amende et aux frais.

Cette solution est conforme à de nombreuses décisions, notamment à deux arrêts de la cour de cassation et à un arrêt de la cour de Poitiers.

On lit dans le *Clairon*:

« Aurait-on enfin trouvé un remède spécifique contre la rage? »

» Trois médecins fort distingués de Nantes, membres du corps enseignant, les docteurs Barthélemy, Viaud-Grand-Malais et Malherbe fils, ont eu l'idée d'administrer à quatre personnes, mordues par des chiens véritablement enragés, un médicament végétal, d'origine tonkinoise, le *Hoang-Nan*.

» Son emploi est banal au Tonkin, où jamais, au dire des observateurs du pays, on n'a de décès après la morsure des chiens enragés. Ce qui est certain, c'est qu'aucun symptôme de rage ne s'est manifesté chez les quatre personnes mordues — et bien mordues — à Nantes.

» On ne peut que faire des vœux pour que de nouvelles observations confirment ces premiers résultats. »

#### Publications de mariage.

Germain-Clément Casbron, agent d'assurance, de Saumur, et Lucie-Hermance Gondouin, sans profession, d'Angers.

Eugène-Jean Lély, instituteur, de Couziers, et Marguerite-Arsène Perdreau, sans profession, de Saumur.

#### Faits divers.

Un mariage héroïque à Paris.

Ces jours derniers, au moment où elle se rendait à la mairie, la voiture de la jeune mariée était renversée, et la malheureuse eut la jambe brisée. On lui proposa aussitôt le secours d'un médecin pour réduire la fracture, mais elle refusa énergiquement, disant qu'elle voulait être mariée auparavant. On la porta à la mairie, où malgré les souffrances qu'elle endurait, elle eut le courage de rester jusqu'au bout. Aussitôt après, elle se trouva mal, et on dut la transporter sur un brancard à son domicile. Comme exemple de ténacité, ce lui-ci n'est-il pas concluant?

LES GRANDS VINS DE L'ANTIQUITÉ.

La *Revue britannique* vient de publier une curieuse étude de M. Spire Blondel, sur les *Grands vins de l'antiquité*.

Il paraîtrait que l'art de falsifier le vin était fort connu des anciens. Les négociants de Rome altéraient le vin en y mêlant de la chaux, de la résine et certaines coquilles pulvérisées.

« Frappé de ces excès, auxquels il était si difficile de porter remède, l'empereur Aurélien résolut de faire boire à ses sujets du vin pur de tout mélange, car il n'ignorait pas que cette liqueur, prise modérément,

est utile au corps, qu'elle fortifie, et à l'esprit qu'elle réjouit. C'est pourquoi ce monarque charitable fit vendre en détail, dans le temple du Soleil à Rome, les vins de ses domaines (*fiscalia vinea*), et à bas prix, afin, dit Vopiscus, que le peuple pût boire avec plus de facilité, pour dissiper ses chagrins, *ut facilius mentis curæ dissolberentur.* »

Ce furent les Romains qui favorisèrent en Gaule la plantation et la culture de la vigne.

Au temps de César, la Provence et une partie du Languedoc et des Cévennes avaient déjà des vignobles.

« Au quatrième siècle, Mâcon, Cahors, Dijon, Orléans, Metz et Chalçon-sur-Saône, fournissent des crus renommés. Les coteaux de la Narbonnaise avaient tant de réputation que, sous l'empire d'Honorius, Ataulf, roi des Goths d'Espagne, tenta une invasion pour s'emparer des vignobles de cette contrée. Bordeaux (*Burdigala*), « où sont les longs printemps et les rapides hivers et les coteaux chargés de feuillage », était surtout vanté pour ses vins, *insignes Baccho*, dit Ausone dans son poème des *Villes célèbres*. Le même auteur, qui possédait « cent arpents de vignes » sur les bords de la Garonne, d'après une de ses *Idylles*, fait également l'éloge de la riante Moselle, fleuve riche en coteaux que parfume Bacchus. »

« Les collines de Paris jouissaient de la même célébrité; leur situation avantageuse était très-propre à la culture du plant. L'empereur Julien, dans son *Misopogon*, faisant l'éloge de sa chère Lutèce, ne manque pas de vanter la bonté des vins de son terroir.

» Mais, comme il n'était pas donné à tous les Parisiens de boire du vin, une partie de la population se désaltérait avec la bière ou cervoise, le poiré (*piratium*), le cidre (*pomatium* ou *cicera*). L'art d'appréter ces boissons consistait à faire macérer dans l'eau de l'orge, de l'avoine, des poires ou des pommes, et ceux qui trouvaient la décoction trop amère l'édulcoraient avec du miel. Cela explique pourquoi Julien, qui préférait le vin de Lutèce, apostrophe sévèrement la bière ainsi préparée, en lui disant: « Non, tu n'es pas la vraie fille de Bacchus; l'haleine du fils de Jupiter sent le nectar, et la tienne est celle du bouc. »

Une ville mise en vente!

Il s'agit de la ville et du port d'Abereyron, dans le comté de Cardignan, contenant environ 2,000 âmes, et mis mercredi dernier en adjudication en bloc; ils n'ont trouvé d'amateurs qu'aux prix de 24,000 livres sterling, soit 600,000 francs, et n'ont pas été adjugés. La propriété mise en vente comprenant des fermages arriérés de terre et des loyers de maisons échus, des terrains à bâtir, des jardins, terres labourables et constructions; en un mot, la ville tout entière, à l'exception d'un hôtel, les taxes et droits de port d'Abereyron, avec le droit de percevoir les taxes d'importation ainsi que d'autres taxes locales.

#### CONSEILS ET RECETTES.

LES MARRONS. — Si l'alimentation tire bon parti des marrons, surtout lorsqu'ils sont grillés, la médecine n'a pas grand'chose à y voir. Cependant, Lieutaud conseille aux convalescents et aux gens affaiblis par une longue maladie la polenta suivante qu'il décore du nom de « chocolat de châtaignes ».

Les marrons sont d'abord cuits dans l'eau, afin d'enlever l'écorce et les pellicules; puis repris par quantité suffisante de lait, avec assaisonnement de sucre et de cannelle en poudre. On écrase la pulpe, on mélange le tout, on fait bouillir pour terminer la cuisson. Lieutaud agitait dans un chocolatier pour faire mousser.

Ajoutez un tantinet de vanille, lecteur, et veuillez essayer de brouet. Pas désagréable du tout, je vous assure, même pour ceux qui se portent bien.

Voici un excellent et très-facile remède pour guérir les brûlures... accident si fréquent dans cette saison.

Faire un mélange, par parties égales, d'eau pure, d'eau de Cologne et d'huile d'olive. Mêlez bien les trois substances. Étendez avec une plume sur la brûlure.

#### DÉGRAISSAGE A L'ALCOOL CAMPHRÉ DES ÉTOFFES DE SOIE

Il est indispensable, pour qu'il produise tout l'effet qu'on doit en attendre, que l'alcool dont on se servira soit très-pur et soigneusement rectifié. On y met du camphre râpé à saturation. Le camphre dissous, on passe le liquide au travers d'un coin de linge propre.

La tache frottée avec cette solution, il faut qu'elle en soit profondément imprégnée, afin que le corps gras soit amené à un état complet de désagrégation. On lave ensuite chaque place traitée, non pas avec de l'eau qui précipiterait une portion de camphre sur l'étoffe, mais avec une nouvelle quantité d'alcool non camphré.

Ce procédé est applicable aux couleurs les plus tendres, les plus délicates; il ne les altère en aucune façon, non plus que les tissus.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 16 décembre 1883.

Versements de 63 déposants (10 nouveaux), 15,206 fr. » »  
Remboursements, 20,801 fr. 34 c.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

#### Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

LUNDI 17 décembre 1883.

#### Les Deux Orphelines

Drame en 8 actes, par MM. A. Dennery et Cormon.

1<sup>er</sup> acte: l'Enlèvement. — 2<sup>e</sup> acte: le Pavillon du Bel-Air. — 3<sup>e</sup> acte: le Lieutenant de police. — 4<sup>e</sup> acte: les Martyrs. — 5<sup>e</sup> acte: l'Arrestation. — 6<sup>e</sup> acte: le Départ des condamnés. — 7<sup>e</sup> acte: la Tribu des Frochard. — 8<sup>e</sup> acte: le Pardon et l'Oubli.

Distribution:

Le comte de Linières.....	MM. V. Le Brun.
Pierre.....	Linières.
Jacques.....	Mandar.
Le chevalier de Vaudrey.....	Darcy.
Le marquis de Presles.....	Faucheux.
Le docteur.....	Allain.
Picard.....	Lamy.
Martin.....	Leprin.
De Mailly.....	Carrel.
Lafleur.....	Luneau.
D'Estrées.....	Alexandre.
Marest.....	Carrel.
Un chanteur.....	Louis.
Un sergent.....	Poirier.
Un charretier.....	Auguste.
Un homme du peuple.....	Gabriel.
La comtesse de Linières.....	Mmes Nantier.
Henriette.....	Garniery.
Louise.....	L. Lagarde.
La Frochard.....	Pommeret.
Marianne.....	Juliette Orain.
Sœur Geneviève.....	Allain.
Florette.....	Mandar.
Julie.....	Hennesse.

Peuple, saltimbanques, condamnés, soldats.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré*:

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — M. de Lesseps et le canal de Panama. — Théâtres, par Damon. — Les troubles de Canton, par H. Vernoy. — Les mandarins chinois. — Souakim, par R. Bryon. — Revue scientifique, par le Dr B. Decaisne. — Incendie du palais de la Nation, à Bruxelles. — L'anniversaire de Champigny. — Courrier du Palais, par M<sup>e</sup> Guérin. — Calcutta. — Bibliographie: *Les Contes de Ferrault*, de la maison Lahure. — Variétés: *La Pie de maître André*, nouvelle, par Paul Caillard. — Bulletin financier, par Plutus. — L'album Engel-Fraipont. — Echechs.

GRAVURES: M. le vicomte Ferdinand de Lesseps, promoteur du canal de Panama. — Le canal de Panama: entre le Pacifique et l'Atlantique (dix dessins). — Les troubles de Canton: fac-simile du dessin d'un artiste chinois. — Type de mandarin chinois. — Les affaires du Soudan: la ville de Souakim, près de laquelle les renforts conduits par le colonel Moncrieff à Hichs pacha ont été taillés en pièces. — Bruxelles: incendie du palais de la Nation. — Inde: Vue panoramique de Calcutta. — Les anniversaires: Un épisode de la bataille de Champigny, dessin d'après des croquis pris sur nature, par M. Le Sergent. — Les livres d'attribution de la maison Hachette: *La nouvelle Géographie universelle*, par Elisée Reclus (deux gravures). — Encadrement extrait de l'album Engel-Fraipont. — Rébus.

Abonnements: un an, 21 fr.; six mois, 11 fr.; trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

**Étrennes Musicales 1882**  
LES PLUS GRANDS SUCCÈS DU PIANO  
**OEUVRES CÉLÈBRES DE J. KLEIN**

**DIAMANT DU CŒUR**, valse nouvelle (grand succès).  
VALSES POUR PIANO: *Vierge de Raphaël, Fraises au Champagne, Parfums Capiteux, Au Pays Bleu, Neige et Volcan, Cerises Pompadour, Pazzo d'Amore, Pommes de Voisines, Mlle Printemps, Lèvres de feu, Patte de Velours, Larmes de Crocodile, Petits Soupers, Cuir de Russie, Pêché Révé.*  
POLKAS: Tête de Linotte, Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Coup de Canif, Truite aux Perles. — France Adorée, Marche Nationale, Radis Roses, Mazurka, Royal-Caprice (gavotte Louis XV).  
VALSES CHANTÉES: Fraises au Champagne, Parfums Capiteux, Cerises Pompadour, Pazzo, Larmes de Crocodile. — MÉLODIES: Rayons Perdus, Soupir et Baiser, Barcarolle du Lac de Genève.  
Prix des Œuvres de J. Klein: Piano seul ou Valses chantées, 2 fr. 50 c. — A 4 mains, 3 fr. — Mélodies, 1 fr. 70 c. — Nouvelles simplifiées (sous le titre de *Broderies d'Argent*): Diamant du Cœur, Patte de Velours, Vierge de Raphaël, valse; Peau de Satin, polka, chaque, 1 fr. 70. Réception franco contre le montant en timbres-poste, à COLOMBIER, Éditeur, rue Vivienne, 6, à Paris.  
A Saumur: chez M<sup>me</sup> MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**  
— Illustrée, 10 centimes  
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.  
Sommaire du n° 142: Petite chronique municipale. Les Lycées de filles (suite). Embrassons-nous! Bien tapé. A la Chambre. A la Bourse!

**ÉTRENNES** Donnez aux personnes qui vous sont sympathiques un abonnement d'un an à la *Lanterne d'Arlequin*. Chaque dimanche, lorsque cette charmante et intéressante publication leur arrivera par la poste, elles penseront à vous et vous remercieront. Si vous êtes abonné à notre journal, tous les abonnements d'étrennes que vous voudrez donner vous seront concédés au prix de 5 francs seulement. Envoyez une bande avec le mandat postal.

**ALMANACH D'ARLEQUIN** Il n'y a pas une minute à perdre pour envoyer les demandes si l'on veut être sûr d'arriver à temps. C'est l'almanach le plus intéressant et le meilleur marché de tous ceux qui ont paru cette année. — 20 cent. (25 cent. franco). Le cent 15 fr. — A Tours, rue Richelieu, 14. A Paris, boulevard Saint-Germain, 195.

**MAGASIN PITTORESQUE**  
Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
Union postale . . . . . 13 fr.  
Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 décembre:  
TEXTE. — Les Oasis, par M. Cherbonneau. — L'Ours de neige, nouvelle (fin), par M<sup>me</sup> J. Colomb. — Sur les Portraits de Cicéron, par M. Georges Lafaye. — Se souvenir, par M. Eugène Noël. — Paris qui travaille. — Le Professeur d'agriculture au village, par M. Guignet. — Feuilles de Louvre, dans la salle des Cariatides. — Persiennes et Jalousies, par M. E. de la Sicotière. — Vase romain émaillé, par M. E. Saglio.  
GRAVURES. — Oasis d'El-Amri (Algérie). — Buste de Cicéron. — Paris qui travaille (2 gravures). — Feuilles de la salle des Cariatides, au Musée du Louvre. — Patère romaine émaillée trouvée à Pyrmont en 1863.

On lira avec le plus grand intérêt dans le numéro du *MONDE PITTORESQUE* qui vient de paraître les nouveaux chapitres de la *Conquête du Canada*, par Al. Assolant; le *Voyage au Niger*, de M. Burdo et le *Voyage en Russie* de M. Tissot.  
Le même numéro publie plusieurs variétés très-curieuses, une entr'autres sur le *Continent australien*.  
Le numéro, Paris et départements: 15 centimes.  
18, rue d'Enghien, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).  
MÉDAILLE D'ARGENT

**COFFRES-FORTS**

**M. HAFFNER aîné**, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.  
Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.  
Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,  
**UNE MAISON**  
Propre au commerce,  
Située rue Saint-Nicolas, n° 12.  
**UNE AUTRE MAISON**  
Également propre au commerce,  
Actuellement occupée par M<sup>me</sup> Lefet, aubergiste (hôtel de l'Espérance).  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve FERBU, 12, rue Saint-Nicolas. (786)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,  
**UNE PROPRIÉTÉ**  
Située à Chacé,  
Consistant en: Une MAISON avec servitudes, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc.;  
Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.  
Mise à prix: 8.000 fr.  
S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 3, rue du Marché-Noir. (737)

**OCCASION**

**A VENDRE**  
**UNE VOITURE PETIT-DUC**  
Presque neuve.  
S'adresser à M. MATIGNON-CHARRIER, carrossier. (812)

**A CÉDER**

DE SUITE,  
**FONDS D'ÉPICERIE**  
S'adresser rue Nationale, n° 8.  
UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets et servir de valet de chambre au besoin, et même soigner les malades.  
ALPHONSE COLIN, rue Dacier, n° 34, Saumur.

Ministère de la Guerre.

**ADJUDICATION**  
DE DIVERSES  
**FOURNITURES**  
Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le MERCREDI 26 décembre 1883, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1883:

- 1<sup>er</sup> GROUPE. — Métaux.
- 2<sup>e</sup> GROUPE. — Fers et tôles.
- 3<sup>e</sup> GROUPE. — Fil de fer.
- 4<sup>e</sup> GROUPE. — Charbons.
- 5<sup>e</sup> GROUPE. — Ingrédients divers.
- 6<sup>e</sup> GROUPE. — Tissus.
- 7<sup>e</sup> GROUPE. — Bois divers.
- 8<sup>e</sup> GROUPE. — Cuirs divers.
- 9<sup>e</sup> GROUPE. — Accessoires de sellerie.
- 10<sup>e</sup> GROUPE. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.  
Le Sous-Intendant militaire, SCHUSTER.

**AVIS**

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.  
S'adresser au bureau du journal.

**AUX ÉLÉGANTS**  
**CHEMISERIE MODÈLE**

**M. MONTEL**  
42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

18, Rue du Marché-Noir.

**ATELIER D'HORLOGERIE**

M. PETIT prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il fait et garantit toute espèce de réparations d'horlogerie.

PRIX MODÉRÉ.

Réparations très-soignées.

La Maison GELLUSSEAU et RICHON, rue Cour-Saint-Jean, n° 6, demande un jeune homme désirant faire son apprentissage en mercerie et bonneterie. (764)

M<sup>r</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un 1<sup>er</sup> clerc.

M<sup>r</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

M. VAUDEL, Grand'Rue, n° 45, à Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de la distribution en ville des lettres de faire part et tous imprimés à des prix modérés.

LA  
**Régisse Sanguinède**  
GUÉRIT  
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion.  
0<sup>e</sup>75 dans toutes Pharmacies.

**OBJETS D'ART et ANTIQUITÉS**

**LIVERANI**

45, Rue Saint-Jean, Saumur.

Bas-reliefs en bronze, Plaques et Statuettes de Gian Bologna, Miniatures sur soie et ivoire, Peintures sur toile et cuivre de la vieille école Italienne, Miniatures sur cuivre de Guido Reni.

Glaces, Petits Meubles à bijoux ébène et ivoire, Terres cuites et Groupes en marbre vieux jaune, Faïences d'Urbino, Monte Lupo, Savona, Pesaro, Bertinora, Delft et Faenza, Coupe cristal de Murano, près Venise, Broderies sur soie, Velours de Gènes, Brocatelles, Tapisseries de soie, Point Hongrois, vieux Effilés Renaissance avec sujets, Dentelles de Venise, Milan, Naples et Point d'Espagne, Voiles de fauteuils en dentelle ancienne, Nappes avec entre-deux effilés dans la toile.

Tous ces Objets, achetés séparément et choisis avec soin, ont été trouvés principalement dans les monastères, les vieux châteaux et chez quelques habitants de la campagne.

AUTHENTICITÉ GARANTIE.

Le Magasin d'Antiquités est ouvert de 1 heure à 5 heures, dimanches et fêtes exceptés.

**FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS**

EN CHÊNE SCULPTÉ

**Meubles et Sièges en tous genres**

**H. HARDY**

Levée-Neuve, SAUMUR.

Spécialité et choix de Salles à manger complètes, depuis 400 francs.

Chambres à coucher, Ameublements pour salons avec ou sans garniture, Coffres à bois, Prie-Dieu, etc.

Bureaux, Bibliothèques, Meubles d'antichambres, Tabourets de pieds, Étagères, etc., etc.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 1883)																																																																																																																																															
<p><b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.</b></p> <p>3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière) 8 — 56 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, 3 — 32 — express. 7 — 15 — omnibus. 10 — 36 — (s'arrête à Angers).</p> <p><b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.</b></p> <p>3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. 8 — 21 — omnibus. 9 — 37 — express. 12 — 48 — soir, omnibus-mixte. 4 — 54 — 10 — 24 — express-poste. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.</p>		<p><b>SAUMUR - MONTREUIL-BELLEY</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Saumur. . . . . (départ)</td> <td>6 05</td> <td>8 50</td> <td>1 05</td> <td>3 55</td> </tr> <tr> <td>Chacé-Varrains . . . . .</td> <td>6 15</td> <td>9 01</td> <td>1 16</td> <td>3 16</td> </tr> <tr> <td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .</td> <td>6 23</td> <td>9 10</td> <td>1 25</td> <td>3 30</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Belley . . . . . (arrivée)</td> <td>6 38</td> <td>9 27</td> <td>1 42</td> <td>3 47</td> </tr> </table> <p><b>MONTREUIL-BELLEY — SAUMUR</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Omn. soir.</th> <th>Direct. soir.</th> </tr> <tr> <td>Montreuil-Belley . . . . . (départ)</td> <td>6 55</td> <td>9 45</td> <td>4 27</td> <td>8 30</td> </tr> <tr> <td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .</td> <td>7 13</td> <td>10 07</td> <td>4 43</td> <td>8 46</td> </tr> <tr> <td>Chacé-Varrains . . . . .</td> <td>7 22</td> <td>10 20</td> <td>4 51</td> <td>8 54</td> </tr> <tr> <td>Saumur . . . . . (arrivée)</td> <td>7 35</td> <td>10 33</td> <td>5 3</td> <td>9 06</td> </tr> </table> <p><b>SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Saumur. . . . . (départ)</td> <td>6 05</td> <td>7 55</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Belley . . . . .</td> <td>7 03</td> <td>8 40</td> </tr> <tr> <td>Lernay . . . . .</td> <td>7 14</td> <td>8 51</td> </tr> <tr> <td>Brion-sur-Thouet . . . . .</td> <td>7 27</td> <td>8 59</td> </tr> <tr> <td>Thouars . . . . . (arrivée)</td> <td>7 46</td> <td>9 16</td> </tr> </table> <p><b>THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Thouars . . . . . (départ)</td> <td>8 56</td> <td>3 50</td> </tr> <tr> <td>Brion-sur-Thouet . . . . .</td> <td>9 09</td> <td>4 02</td> </tr> <tr> <td>Lernay . . . . .</td> <td>9 18</td> <td>4 16</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Belley . . . . .</td> <td>9 45</td> <td>4 27</td> </tr> <tr> <td>Saumur . . . . . (arrivée)</td> <td>10 33</td> <td>5 03</td> </tr> </table> <p><b>MONTREUIL-BELLEY - POITIERS venant d'Angers.</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Omn. matin.</th> <th>Omn. soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Montreuil . . . . . (départ)</td> <td>7 5</td> <td>1 53</td> <td>8 35</td> </tr> <tr> <td>Loudun . . . . .</td> <td>7 58</td> <td>2 49</td> <td>9 33</td> </tr> <tr> <td>Arçay . . . . .</td> <td>8 27</td> <td>3 14</td> <td>9 53</td> </tr> <tr> <td>Mirebeau . . . . .</td> <td>8 33</td> <td>4 10</td> <td>10 47</td> </tr> <tr> <td>Neuville . . . . .</td> <td>9 55</td> <td>4 25</td> <td>11 17</td> </tr> <tr> <td>Poitiers . . . . . (arrivée)</td> <td>10 32</td> <td>4 56</td> <td>11 52</td> </tr> </table> <p><b>POITIERS - MONTREUIL-BELLEY allant à Angers.</b></p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Omn. matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Poitiers . . . . . (départ)</td> <td>5 50</td> <td>12 10</td> <td>6 10</td> </tr> <tr> <td>Neuville . . . . .</td> <td>6 28</td> <td>12 55</td> <td>7 08</td> </tr> <tr> <td>Mirebeau . . . . .</td> <td>6 55</td> <td>1 28</td> <td>7 50</td> </tr> <tr> <td>Arçay . . . . .</td> <td>8 01</td> <td>2 27</td> <td>9 10</td> </tr> <tr> <td>Loudun . . . . .</td> <td>8 38</td> <td>3 13</td> <td>10 19</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Belley (arrivée)</td> <td>9 24</td> <td>4 00</td> <td>10 58</td> </tr> </table>			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Saumur. . . . . (départ)	6 05	8 50	1 05	3 55	Chacé-Varrains . . . . .	6 15	9 01	1 16	3 16	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	9 10	1 25	3 30	Montreuil-Belley . . . . . (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47		Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.	Montreuil-Belley . . . . . (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 13	10 07	4 43	8 46	Chacé-Varrains . . . . .	7 22	10 20	4 51	8 54	Saumur . . . . . (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06		Mixte matin.	Mixte soir.	Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 55	Montreuil-Belley . . . . .	7 03	8 40	Lernay . . . . .	7 14	8 51	Brion-sur-Thouet . . . . .	7 27	8 59	Thouars . . . . . (arrivée)	7 46	9 16		Mixte matin.	Mixte soir.	Thouars . . . . . (départ)	8 56	3 50	Brion-sur-Thouet . . . . .	9 09	4 02	Lernay . . . . .	9 18	4 16	Montreuil-Belley . . . . .	9 45	4 27	Saumur . . . . . (arrivée)	10 33	5 03		Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Montreuil . . . . . (départ)	7 5	1 53	8 35	Loudun . . . . .	7 58	2 49	9 33	Arçay . . . . .	8 27	3 14	9 53	Mirebeau . . . . .	8 33	4 10	10 47	Neuville . . . . .	9 55	4 25	11 17	Poitiers . . . . . (arrivée)	10 32	4 56	11 52		Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Poitiers . . . . . (départ)	5 50	12 10	6 10	Neuville . . . . .	6 28	12 55	7 08	Mirebeau . . . . .	6 55	1 28	7 50	Arçay . . . . .	8 01	2 27	9 10	Loudun . . . . .	8 38	3 13	10 19	Montreuil-Belley (arrivée)	9 24	4 00	10 58
	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.																																																																																																																																													
Saumur. . . . . (départ)	6 05	8 50	1 05	3 55																																																																																																																																													
Chacé-Varrains . . . . .	6 15	9 01	1 16	3 16																																																																																																																																													
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	9 10	1 25	3 30																																																																																																																																													
Montreuil-Belley . . . . . (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47																																																																																																																																													
	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.																																																																																																																																													
Montreuil-Belley . . . . . (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30																																																																																																																																													
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 13	10 07	4 43	8 46																																																																																																																																													
Chacé-Varrains . . . . .	7 22	10 20	4 51	8 54																																																																																																																																													
Saumur . . . . . (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06																																																																																																																																													
	Mixte matin.	Mixte soir.																																																																																																																																															
Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 55																																																																																																																																															
Montreuil-Belley . . . . .	7 03	8 40																																																																																																																																															
Lernay . . . . .	7 14	8 51																																																																																																																																															
Brion-sur-Thouet . . . . .	7 27	8 59																																																																																																																																															
Thouars . . . . . (arrivée)	7 46	9 16																																																																																																																																															
	Mixte matin.	Mixte soir.																																																																																																																																															
Thouars . . . . . (départ)	8 56	3 50																																																																																																																																															
Brion-sur-Thouet . . . . .	9 09	4 02																																																																																																																																															
Lernay . . . . .	9 18	4 16																																																																																																																																															
Montreuil-Belley . . . . .	9 45	4 27																																																																																																																																															
Saumur . . . . . (arrivée)	10 33	5 03																																																																																																																																															
	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.																																																																																																																																														
Montreuil . . . . . (départ)	7 5	1 53	8 35																																																																																																																																														
Loudun . . . . .	7 58	2 49	9 33																																																																																																																																														
Arçay . . . . .	8 27	3 14	9 53																																																																																																																																														
Mirebeau . . . . .	8 33	4 10	10 47																																																																																																																																														
Neuville . . . . .	9 55	4 25	11 17																																																																																																																																														
Poitiers . . . . . (arrivée)	10 32	4 56	11 52																																																																																																																																														
	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.																																																																																																																																														
Poitiers . . . . . (départ)	5 50	12 10	6 10																																																																																																																																														
Neuville . . . . .	6 28	12 55	7 08																																																																																																																																														
Mirebeau . . . . .	6 55	1 28	7 50																																																																																																																																														
Arçay . . . . .	8 01	2 27	9 10																																																																																																																																														
Loudun . . . . .	8 38	3 13	10 19																																																																																																																																														
Montreuil-Belley (arrivée)	9 24	4 00	10 58																																																																																																																																														

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.